



ENCPB



Lycée
Pierre-Gilles de Gennes

BORDEREAU DE VERSEMENT « TAXE D'APPRENTISSAGE »

« Par votre don, vous contribuez à l'amélioration de la qualité de nos formations, par la modernisation d'équipements et la réalisation de nombreux projets pour nos élèves du supérieur. »

Pour cela, nous vous remercions de l'aide que vous apportez à nos étudiants

Modalités de versement :

Référence établissement (UAI) : 0750685M

Merci de bien vouloir remplir le bordereau de versement ci-dessous (téléchargeable sur notre site : <https://pirandello.org/>).

Établir le règlement :

- Par virement bancaire, en précisant la référence « **ENCPB-TA2023-Nom de votre entreprise** ».

IBAN : FR76 1007 1750 0000 0010 0669 768

BIC : TRPUFRP1

- Par chèque, à l'ordre de *l'Agent comptable du Lycée Pierre-Gilles de Gennes* accompagné du bordereau de versement

Bordereau de versement TA 2023

À retourner, par mail : l.leclou@encpb.org ou par courrier :

Lycée Pierre-Gilles de Gennes
11 rue Pirandello
75 013 PARIS

souhaite contribuer à la formation
des élèves du Lycée Pierre-Gilles de Gennes en versant la somme de €.

Votre entreprise :

Dénomination/ raison sociale :

N° SIRET ou SIREN :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Contact Taxe d'Apprentissage :

Téléphone :

Mail :